

# L'ESSENTIEL 2023



**ORDRE DE MALTE**  
FRANCE

Association reconnue d'utilité publique depuis 1928

# 2023 : ENTRE STRUCTURATION DES ACTIVITÉS ET DÉVELOPPEMENT.

## SOLIDARITÉ : AU PLUS PRÈS DES BESOINS

En 2023, l'inflation a lourdement impacté le quotidien des plus fragiles d'entre nous. Malgré la hausse des prix, l'Ordre de Malte France a porté secours à un nombre plus conséquent de personnes. Une attention particulière a été portée au soin avec le déploiement de nouvelles consultations médicales fixes ou mobiles. Nous avons aussi renforcé nos dispositifs d'aide alimentaire avec notamment la création de nouvelles épiceries sociales.

## LE SECOURISME : FORMER POUR MIEUX SERVIR

Agréée de sécurité civile, notre association s'inscrit dans la chaîne nationale des secours d'urgence. La formation a été mise à l'honneur cette année puisque 200 personnes de plus qu'en 2022 ont été formées aux gestes de premiers secours. Autres points d'amélioration : la hausse des postes de secours assurés et la modernisation de nos équipements.

## SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL : PRENDRE SOIN DES PLUS FRAGILES

Notre engagement prioritaire dans le champ sanitaire et médico-social en France réside dans la prise en compte de toutes les souffrances physiques, psychologiques et spirituelles. Nos établissements sont reconnus pour la qualité des prestations apportées. En 2023, la Haute Autorité de Santé a renouvelé la certification de notre Centre pédiatrique Saint-Jacques (CPMPR) à Roquetaillade dans le Gers.

### EN 2023:

- 13 établissements et services
- 806 places/lits
- 1 445 personnes accompagnées



### EN 2023 :

- 385 000 personnes approchées dans la rue
- 14 700 actions de solidarité menées
- 180 000 repas, soupes, petits déjeuners distribués
- 10 300 actes de soins réalisés

### EN 2023 :

- 35 UDIOM (unités départementales d'intervention de l'Ordre de Malte)
- Plus de 1 000 activités de secours menées
- Plus de 4 000 personnes formées par nos équipes

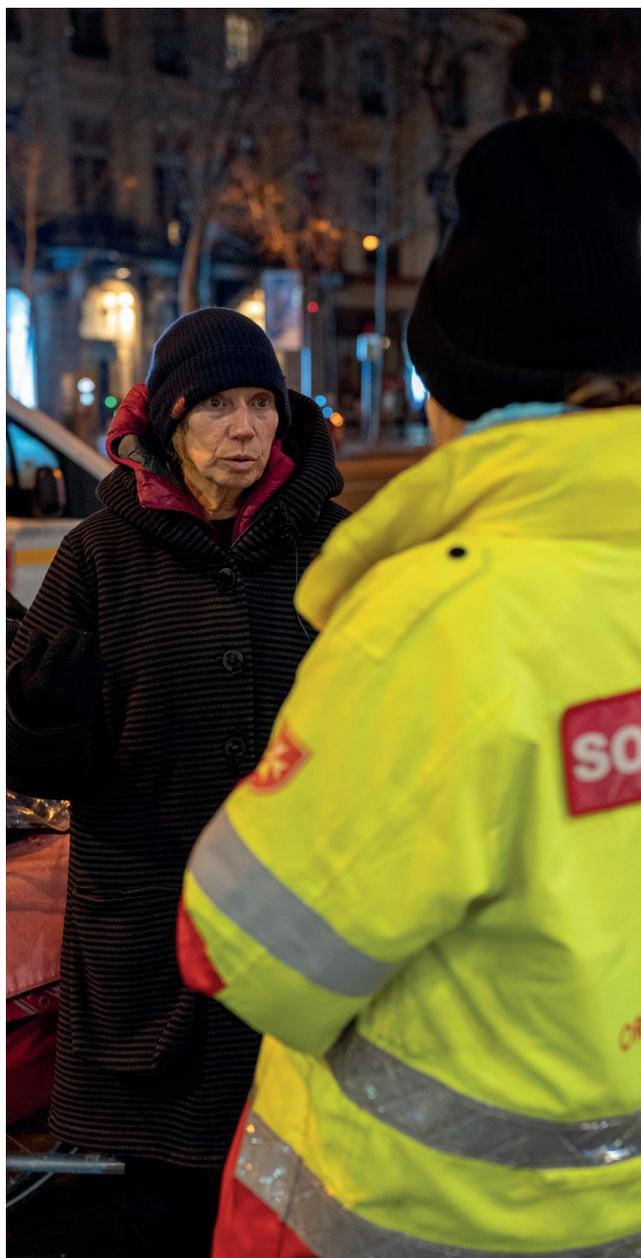
## INTERNATIONAL : L'ANNÉE DE TOUS LES DÉFIS

Les défis à l'international ont été nombreux en 2023 : catastrophes naturelles, conflits, coups d'état, hausse des prix des produits de première nécessité... Malgré ces difficultés, nous avons continué d'assurer la qualité et de faciliter l'accès aux soins pour les populations défavorisées.

### EN 2023 :

- 15 établissements (hôpitaux et maternités, centres de santé et centres de formation et d'actions de secours)
- 145 structures soutenues
- Plus de 15 000 accouchements et 250 000 consultations dans les structures gérées
- Plus d'1,3 million de consultations dans les structures soutenues





## DES VALEURS MILLÉNAIRES

Émanation française d'une institution caritative quasi millénaire, l'Ordre de Malte France place la Charité au cœur de son engagement. Elle agit ainsi auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la **solidarité, de la santé, du médico-social et du secourisme**.

L'association catholique hospitalière, fondée en 1927 et reconnue d'utilité publique depuis 1928, n'a cessé, depuis, de développer une approche toujours plus innovante pour **venir en aide aux plus fragiles, sans distinction d'origine, d'âge ou de religion**.

En France et dans 36 pays, nos bénévoles et nos collaborateurs, animés au quotidien par des valeurs d'humanité et de solidarité, mettent tout en œuvre pour répondre aux besoins des victimes de l'exclusion et de la pauvreté, des personnes malades, âgées ou dépendantes, mais aussi des enfants et des adultes en situation de handicap ou porteurs de troubles du spectre de l'autisme...

**Merci à nos généreux donateurs** qui nous permettent d'agir sur tous les fronts, en France comme à l'international, au secours des plus fragiles.



**883**  
SALARIÉS EN FRANCE



**13 300**  
BÉNÉVOLES  
ET PARTICIPANTS  
À NOS ACTIONS



**92,6 M€**  
DE RESSOURCES EN  
2023 DONT 22 M€  
ISSUS DE LA  
GÉNÉROSITÉ  
DU PUBLIC



**102**  
DÉLÉGATIONS  
TERRITORIALES



**36**  
PAYS

## GOVERNANCE ET ORGANISATION

Notre organisation et notre fonctionnement sont conformes aux principes de la loi de 1901. L'association est régie par des statuts dont la version en vigueur a été approuvée en mars 2019.

Le Conseil d'administration, composé de 18 membres bénévoles élus pour six ans par l'assemblée générale, élit un président ainsi que les autres membres du Bureau, pour deux ans.

Les missions menées par l'Ordre de Malte France s'inscrivent dans une stratégie de long terme, CAP 2025, ainsi que sur des plans d'actions de plus court terme définis par le Conseil d'administration.



# SYNTHÈSE DES COMPTES 2023

## LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

L'Ordre de Malte France s'illustre essentiellement à travers des actions de solidarité (maraudes, petits-déjeuners, distributions alimentaires...) et de secourisme (dispositifs prévisionnels de secours sur des événements sportifs, culturels, etc.). En France, l'association dirige 13 établissements et services sanitaires et médico-sociaux dont les ressources proviennent en grande partie de financements publics. À l'international, elle assure la gestion directe d'hôpitaux, de maternités, de centres de santé et de centres de secourisme. Elle apporte aussi un soutien financier à de nombreux dispensaires et léproseries, notamment grâce à la générosité du public.

### Politique d'appel à la générosité du public

Donateurs, testateurs, partenaires, mécènes... leur confiance est précieuse pour permettre à l'association de voir ses projets

se concrétiser. La générosité de tous est indispensable au bon déroulement de ses diverses activités. L'association organise chaque année des campagnes : la Journée mondiale des malades de la lèpre en janvier, une quête nationale en octobre, « Rejoins les Chevaliers de la Générosité » au moment de l'Avent et du Carême, Urgence Hiver, etc. L'Ordre de Malte France est membre de France générosités, syndicat professionnel dont les missions consistent en la défense, la promotion et le développement de la générosité en France. Au titre de l'exercice 2023, l'Ordre de Malte France a ainsi collecté 22 millions d'euros auprès du public.

### Activité réalisée par le bénévolat

Les bénévoles participent essentiellement aux activités de solidarité, de secourisme et d'accompagnement des personnes accueillies au sein de nos établissements médico-sociaux.

## Compte de **RÉSULTAT** par origine et destination, exercice 2023 (CROD)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en K€)		2023		2022		
		TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
PRODUITS PAR ORIGINE	<b>PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>21 774</b>	<b>21 774</b>	<b>26 014</b>	<b>26 014</b>	
	Dont dons, legs, mécénat	20 092	20 092	25 626	25 626	
	<b>PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>13 760</b>	<b>-</b>	<b>12 255</b>	<b>-</b>	
	Dont contributions financières	3 892	-	3 479	-	
	<b>SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>53 578</b>	<b>-</b>	<b>49 120</b>	<b>-</b>	
	<b>REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>1 193</b>	<b>154</b>	<b>1 770</b>	<b>62</b>	
	<b>UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>2 261</b>	<b>631</b>	<b>1 763</b>	<b>310</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>92 566</b>	<b>22 559</b>	<b>90 922</b>	<b>26 386</b>	
CHARGES PAR DESTINATION	<b>MISSIONS SOCIALES</b>	<b>78 586</b>	<b>14 361</b>	<b>75 118</b>	<b>13 690</b>	
	Réalisées en France	66 992	6 892	63 646	5 938	
	Réalisées à l'étranger	11 594	7 469	11 472	7 752	
	<b>FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>5 844</b>	<b>5 809</b>	<b>6 042</b>	<b>6 036</b>	
	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 946</b>	<b>2 332</b>	<b>2 821</b>	<b>2 189</b>	
	<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>1 424</b>	<b>42</b>	<b>2 807</b>	<b>156</b>	
	<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>324</b>	<b>172</b>	<b>65</b>	<b>54</b>	
	<b>REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>3 139</b>	<b>340</b>	<b>3 563</b>	<b>1 247</b>	
		<b>TOTAL</b>	<b>92 263</b>	<b>23 056</b>	<b>90 416</b>	<b>23 372</b>
		<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>303</b>	<b>- 497</b>	<b>506</b>	<b>3 014</b>

 Le CROD présente l'activité globale de l'année, en mettant en évidence l'ensemble des financements reçus et la manière dont ils sont utilisés. Il fait également ressortir la part relevant de la générosité du public.

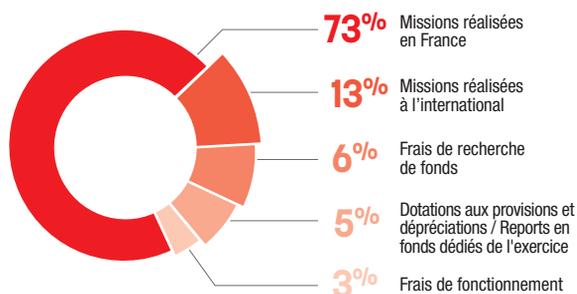
### Les produits d'un montant de 92 566 K€ sont ventilés par origine et regroupent notamment :

- les produits liés à la générosité du public pour 21 774 K€ incluant les dons, le mécénat pour 10 015 K€ et les legs et assurances-vie pour 10 077 K€ ;
- les produits non liés à la générosité du public pour 13 760 K€ incluant les contributions financières pour 3 892 K€ ;
- les subventions publiques pour 3 112 K€ et les concours publics reçus pour le financement des établissements sanitaires et médicosociaux pour 50 466 K€.

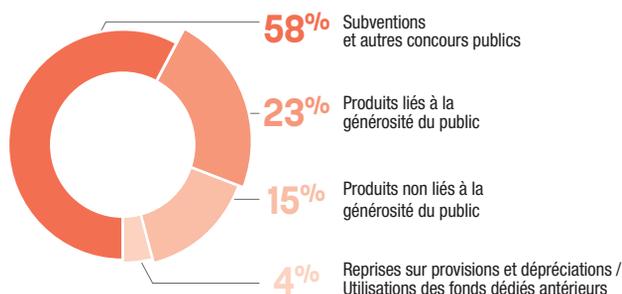
### Les charges d'un montant de 92 263 K€ sont ventilés par destination et regroupent notamment :

- les missions sociales pour un montant global de 78 586 K€, en hausse de 3 468 K€, soit 85 % des charges totales (contre 83 % en 2022) :
  - celles réalisées en France pour 66 992 K€, dont le médico-social pour 60 905 K€ et le caritatif pour 6 087 K€,
  - celles réalisées à l'étranger pour 11 594 K€ ;
- les frais de recherche de fonds pour 5 844 K€, en baisse de 198 K€, soit 6 % des charges totales (contre 7 % en 2022) ;
- les frais de fonctionnement pour 2 946 K€, soit 3 % des charges totales (stable par rapport à 2022).

## Répartition des charges\* de l'exercice (92 263 K€)



## Répartition des produits\* de l'exercice (92 566 K€)



## Compte d'EMPLOI annuel des RESSOURCES collectées auprès du public (CER)

### EMPLOIS PAR DESTINATION (en K€)

2023 2022

EMPLOIS DE L'EXERCICE		
<b>MISSIONS SOCIALES</b>	<b>14 361</b>	<b>13 690</b>
Réalisées en France	6 892	5 938
Réalisées à l'étranger	7 469	7 752
<b>FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>5 809</b>	<b>6 036</b>
Frais d'appel à la générosité du public	5 541	5 700
Frais de recherche d'autres ressources	268	336
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 504</b>	<b>2 243</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>22 674</b>	<b>21 969</b>
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>42</b>	<b>156</b>
<b>REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>340</b>	<b>1 247</b>
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	3 014
<b>TOTAL</b>	<b>23 056</b>	<b>26 386</b>

### RESSOURCES PAR ORIGINE (en K€)

2023 2022

RESSOURCES DE L'EXERCICE		
<b>RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>21 774</b>	<b>26 014</b>
Cotisations sans contrepartie	9	10
Dons, legs et mécénat :	20 092	25 627
Dons manuels	9 968	11 249
Legs, donations et assurances-vie	10 077	14 170
Mécénat	47	208
Autres ressources liées à la générosité du public	1 673	377
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>21 774</b>	<b>26 014</b>
<b>REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>154</b>	<b>62</b>
<b>UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>631</b>	<b>310</b>
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	497	-
<b>TOTAL</b>	<b>23 056</b>	<b>26 386</b>
<b>RESSOURCES REPORTÉES</b> liées à la générosité du public (hors fonds dédiés)	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>En début d'exercice</b>	<b>19 320</b>	<b>16 512</b>
Excédent (+) ou insuffisance (-) de la générosité du public	- 497	3 014
Investissements (-) et désinvestissements (+) nets	- 858	-206
<b>En fin d'exercice</b>	<b>17 965</b>	<b>19 320</b>



Le CER présente uniquement les flux relatifs à la générosité du public.

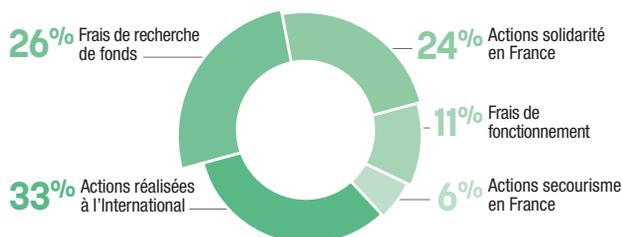
Les ressources liées à la générosité du public d'un montant de 21 774 K€ financent :

- les missions sociales pour 14 361 K€, contre 13 690 K€ en 2022, soit une hausse de 671 K€ ;
- les frais de recherche de fonds pour 5 809 K€, en baisse de 227 K€ ;
- les frais de fonctionnement pour 2 504 K€, en hausse de 261 K€.

Les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement représentent respectivement 25,45 % et 11,50 % des ressources liées à la générosité du public.

Les ressources reportées liées à la générosité du public s'élèvent fin 2023 à 17 965 K€ (contre 19 320 K€ fin 2022), incluant le résultat déficitaire de la générosité du public de l'exercice de 497 K€ et les investissements nets liés à la générosité du public pour 858 K €. du public pour 206 K€.

## Répartition de l'utilisation des emplois\*\* financés par la générosité du public (22 674 K€)



\* Compte de résultat par origine et destination (CROD)

\*\* Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER)

## Bilan simplifié au 31 décembre 2023

ACTIF (en k€)	2023	2022
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	65 940	66 430
Immobilisations incorporelles	3 990	4 185
Immobilisations corporelles	51 022	51 348
Biens reçus par legs destinés à être cédés	8 961	9 068
Immobilisations financières	1 967	1 829
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	88 352	88 621
Dont valeurs mobilières de placement	8 498	6 621
Dont disponibilités	62 685	61 300
<b>AUTRES</b>	113	110
<b>TOTAL</b>	<b>154 405</b>	<b>155 161</b>

PASSIF (en k€)	2023	2022
<b>FONDS PROPRES</b>	76 206	75 217
Fonds propres avec et sans droit de reprise	10 197	10 197
Réserves	25 348	24 691
Report à nouveau	30 851	31 001
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>	303	506
Subventions d'investissement	6 095	6 366
Provisions réglementées	3 412	3 456
<b>FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTÉS</b>	38 755	37 471
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	4 790	4 707
<b>DETTES</b>	34 654	36 766
<b>TOTAL</b>	<b>154 405</b>	<b>155 161</b>

Contributions volontaires en nature (en k€)	2023	2022
<b>DONS EN NATURE</b>	1 039	856
<b>PRESTATIONS EN NATURE</b>	148	379
<b>BÉNÉVOLAT</b>	21 504	21 825
<b>TOTAL</b>	<b>22 691</b>	<b>23 060</b>

### LA POLITIQUE DES RÉSERVES

L'Ordre de Malte France tend à constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (hors établissements sanitaires et médico-sociaux) pendant environ une année. Fin 2023, la trésorerie nette de fonds dédiés de 28 354 K€ pour la partie des activités caritatives de l'Ordre de Malte France représente 10,3 mois d'activité (contre 10,5 mois en 2022), ce qui permettra notamment d'accompagner le plan CAP 25.



**ORDRE DE MALTE  
FRANCE**



L'Ordre de Malte France est labellisé par le Don en Confiance, organisme de contrôle des associations et fondations faisant appel aux dons. La labellisation « Don en Confiance » implique le respect de 4 grands principes : respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, et probité et désintéressement.

Toutes les informations de cet Essentiel sont issues du Rapport Annuel 2023, disponible sur le site Internet de l'Ordre de Malte France :

**ORDREDEMALTEFRANCE.ORG**